

L' INFO DE TOM

Informations pratiques, recyclage des déchets, gestes à adopter ...

S.M.I.R.T.O.M.



TRI SÉLECTIF CE QU'IL FAUT METTRE :



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

+ DEPUIS LE 1 ER JUILLET



EMBALLAGES EN MÉTAL



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Les consignes de tri sélectif ont évolué au 1^{er} juillet 2016.

En plus des journaux, revues, magazines, des briques alimentaires, des emballages métalliques, et des bouteilles et flacons, vous pouvez maintenant déposer dans le tri sélectif, les autres emballages ménagers en plastiques comme les pots et les barquettes, les films et sachets.

Les autres plastiques comme les bâches de piscine ou le mobilier en plastique sont toujours à déposer en déchèterie.



Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ?
02 38 87 37 38 - www.smirtom.fr

#SUIVEZMOI
www.ecoemballages.fr



Pour tout dépôt en déchèterie, vous devez avoir une carte d'accès.
Pour l'obtenir, il faut vous présenter aux bureaux administratifs du SMIRTOM muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.
Elle est délivrée gratuitement et est valable tout le temps.
En cas de perte, elle est renouvelée gratuitement.
Par contre si vous perdez votre deuxième carte, la troisième vous sera facturée 4€20.

HORAIRES SMIRTOM

Les bureaux administratifs

Le lundi de 14h à 17h
et du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les déchèteries

Du lundi au samedi
de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45
Seule la déchèterie de Dordives est fermée le mardi

LE SMIRTOM A SON SITE !

